

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique**

**Université M'hamed BOUGARA
Boumerdès**



**وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة محمد بوقرة
بومرداس**

Département ST

**Module : Éthique et déontologie.
Enseignante : Timsiline Meriem**

Licence 1 Sciences et Technologies

S1

Cours 1

Programme S1

1. **INTRODUCTION** : Contextes de l'université algérienne.

2. **CONCEPTS** :

2.1 Moral.

2.2 Ethique.

2.3 Déontologie.

2.4 Droit.

2.5 Les valeurs professionnelles.

2.6 Apprentissage et enseignement.

2.7 Didactique et pédagogie.

3. **LA CHARTE D'ETHIQUE ET DE LA DEONTOLOGIE
UNIVERSITAIRE** :

3.1 Principes fondamentaux.

3.2 Droits, obligations et devoirs.

1. INTRODUCTION

Contextes de l'université algérienne

L'histoire de l'enseignement supérieur algérien se divise essentiellement en deux phases : avant et après l'indépendance du pays en 1962. La première université créée en Algérie fut l'Université d'Alger, fondé en 1910. Ainsi, en 1962, l'enseignement supérieur algérien se réduisait à l'Université d'Alger, à deux annexes installées à Oran et Constantine.

Au lendemain de son indépendance en 1963, l'Algérie ne comptait pas plus de 2500 étudiants. Depuis, le système d'enseignement supérieur national a connu une évolution quantitative importante. Une refonte totale des programmes de formation a ainsi été proposée, dont la principale caractéristique réside dans les éléments suivants : diversification, spécialisation et professionnalisation.

1.277.000 1.200.000 étudiants en 2013-2014 ont été inscrits en 47 universités, 10 centres universitaires, 4 annexes universitaires, 19 écoles nationales supérieures, 5 écoles normales supérieures, 10 écoles préparatoires), l'hébergement en cité universitaire atteint 52% de l'effectif étudiant, et le transport universitaire sont des caractéristiques spécifiques du système universitaire algérien.

Actuellement et face à la dégradation des conditions d'enseignement et de travail des étudiants, l'organisation d'états généraux de l'université permettant une radioscopie de l'enseignement supérieur algérien.

Aujourd'hui, l'université algérienne vit une crise multidimensionnelle endémique, traduit par la dégradation des conditions pédagogiques et de l'exercice du métier d'enseignant: amphes et salles de TD surchargés, faiblesse des moyens matériels, suppression des TP, des mémoires de fin d'études et des stages de terrain, non-respect des normes pédagogiques de l'UNESCO. La précarisation et la dépermanisation du métier de l'enseignant, une diminution du ratio d'encadrement à cause du grand déficit en enseignant permanents.

2. CONCEPTS D'ETHIQUE, MORALE OU DEONTOLOGIE

Dans nos conversations courantes, nous reprenons souvent certaines expressions entendues aux informations ou utilisées par différents spécialistes de la question. Nous intégrons les mots à la mode comme éthique, morale ou déontologie, sans toujours savoir ce qui se cache derrière ces mots qui, dans certains cas, peuvent sembler synonymes. Afin de clarifier ces expressions, nous devons passer par l'étape des définitions.

Il existe une Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires qui énumère les principes fondamentaux ainsi que les droits et obligations de l'enseignant-chercheur, les droits et devoirs de l'étudiant ainsi que les droits et obligations du personnel administratif et technique.

2.1. Moral

La Morale, c'est la science du bien et du mal, c'est une théorie relative à la conduite humaine. Elle se réfère aussi aux mœurs, aux habitudes et aux règles de conduite admises et pratiquées par la société

comme relevant du bien. Elle se réfère également aux institutions qui permettent à une société d'atteindre ses objectifs.

2.2. Ethique

Ethique: discipline qui a pour objet les principes moraux guidant la conduite d'un individu, d'un groupe ». Art de diriger la conduite humaine en tenant compte, en conscience, des valeurs en jeu. Elle se réfère aussi au produit d'une réflexion portant sur les valeurs afin de les critiquer, de les renouveler, et ce à la mesure des changements que la vie quotidienne fait émerger.

L'éthique est une démarche visant, face à un problème donné à adopter la meilleure solution en s'appuyant sur des valeurs apprises, admises et intégrées et en tenant compte du contexte dans lequel le problème se pose actuellement. Qui se rapporte à la morale. L'éthique est plutôt la recherche du bonheur, bonheur de l'individu qui fait le choix d'une existence, bonheur de la relation interhumaine dont il s'agit de retrouver l'authenticité et tente de repérer les principes régissant le vivre-ensemble.

2.3. Déontologie

Déontologie « Théorie de Devoir »: La déontologie (mot provient du grec deon, deontos le devoir et logos le discours), est la théorie des devoirs moraux et l'ensemble des règles de conduite que l'homme doit respecter à l'égard de la société en général.

Dans un sens moins technique, et plus répandu aujourd'hui, elle désigne l'ensemble de devoirs qu'impose à des professionnels l'exercice de leur métier.

La déontologie ou morale professionnelle. Les finalités qui nous semblent les plus explicites sont les suivantes :

- assurer la protection du public en favorisant une pratique professionnelle consciencieuse, responsable et de haute qualité;
- aider le professionnel à faire preuve d'un comportement éthique plus exigeant que celui qu'on attend du commun des mortels;
- éviter des situations conflictuelles entre professionnels appartenant à une même profession ou à des professions apparentées;
- sauvegarder une bonne image et le renom de la profession auprès du public;
- légitimer un statut socio-économique privilégié et un statut juridique particulier (par exemple la corporation).